



---

# DÉPARTEMENT ROCK-POP

---

**Edition 2024/2025**



## Table des matières

Personne de contact .....	3
Formation instrumentale et vocale Rock-Pop.....	4
Chorale Rock-Pop.....	7
Histoire Rock-Pop .....	8
Combo Rock-Pop.....	9

## PERSONNE DE CONTACT

**CHEF DE SECTION**

David Laborier ([dlaborier@vdl.lu](mailto:dlaborier@vdl.lu))

# FORMATION INSTRUMENTALE ET VOCALE ROCK-POP

## CONDITIONS D'ADMISSION

Âge minimum : 13 ans révolus avant le 1er septembre

Test d'admission : OUI

Type de cours : cours individuel

Organisation cours individuel : cours fixé en concertation avec l'enseignant(e)

Enseignants : N.N. (basse rock-pop)

M. Paul Wiltgen & Engel Niels (drumset rock-pop)

Mme Jennifer Scavuzzo (chant rock-pop et chorale rock-pop)

M. David Laborier (guitare rock-pop)

M. Michel Reis (piano rock-pop)

## ORGANIGRAMME

### Division inférieure – 2e cycle

- Inférieur 3.1 (30')
- Inférieur 3.2 (30')  
(en cas de réussite : **CERTIFICAT DE PASSAGE DU 2<sup>E</sup> CYCLE**)
- *Inférieur 3.3 (30') (en cas de non réussite de l'année Inférieure 3.2)*
- Inférieur 4.1 (60')
- Inférieur 4.2 (60') (en cas de réussite **DIPLÔME DU 2E CYCLE**)
- *Inférieur 4.3 (60') (en cas de non réussite de l'année Inférieure 4.2)*

### Division moyenne

- Moyen 1.1 (60')
- Moyen 1.2 (60') (en cas de réussite : **CERTIFICAT DE PASSAGE DU 3<sup>E</sup> CYCLE**)
- *Moyen 1.3 (60') (en cas de non réussite de l'année Moyen 1.2)*
- Moyen 2.1 (60')
- Moyen 2.2 (60') (en cas de réussite **DIPLÔME DU 3<sup>E</sup> CYCLE**)
- *Moyen 2.3 (60') (en cas de non réussite de l'année Moyen 2.2)*

### Division moyenne spécialisée

- Moyen spécialisé 1.1 (60')
- Moyen spécialisé 1.2 (60') (en cas de réussite : **CERTIFICAT DU 2<sup>E</sup> PRIX**)
- *Moyen spécialisé 1.3 (60') (en cas de non réussite de l'année Moyen spécialisé 1.2)*
- Moyen spécialisé 2.1 (60')
- Moyen spécialisé 2.2 (60') (en cas de réussite **DIPLÔME DU 1<sup>ER</sup> PRIX**)
- *Moyen spécialisé 2.3 (60') (en cas de non réussite de l'année Moyen spécialisé 2.2)*

### Division supérieure (accès uniquement par la division moyenne spécialisée)

- Supérieur 1 (90')
- Supérieur 2 (90') (en cas de réussite **DIPLÔME SUPÉRIEUR**)
- *Supérieur 3 (en cas de non réussite de l'année Supérieur 2)*

## Diplôme de concert

- Concert 1 (90')
- Concert 2 (90') (en cas de réussite **DIPLÔME DE CONCERT**)

## Précisions

- Selon le progrès de l'élève, une année supplémentaire peut être accordée à l'intérieur du 1er ou du 2e cycle. Toutefois, le nombre total d'années d'études pour les 2 premiers cycles est limité à 9.
- Selon le progrès de l'élève, une année supplémentaire peut être accordée à l'intérieur des divisions moyenne et moyenne spécialisée. Toutefois, le nombre total d'années d'études pour les divisions moyenne ou moyenne spécialisée est limité à 5. Des dispositions spéciales (admission, nombre d'années d'études) sont prévues pour les élèves qui changent de la division moyenne à la division moyenne spécialisée et vice versa.
- Selon le progrès de l'élève, une année supplémentaire peut être accordée à l'intérieur de la division supérieure. Toutefois, le nombre total d'années d'études pour la division supérieure est limité à 3.

## CHORALE ROCK-POP

<b>CONDITIONS D'ADMISSION</b>
-------------------------------

Âge minimum : 13 ans révolus avant le 1er septembre

Réservé aux élèves en chant rock-pop, ayant passé l'examen d'admission au cours individuel

Test d'admission : NON

Type de cours : cours collectif

Organisation cours collectif : Lundi 18h30 – 19h30

Chef de chœur : Mme Jennifer Scavuzzo

# HISTOIRE ROCK-POP

## CONDITIONS D'ADMISSION

Âge minimum : 13 ans

Test d'admission : NON

Type de cours : cours collectif

Organisation cours collectif : cours fixé en concertation avec l'enseignant(e)

Enseignant : Niels Engel

## ORGANIGRAMME

### Degré moyen

- Moyen 1 (120')
- Moyen 2 (120') (en cas de réussite **CERTIFICAT DU DEGRÉ MOYEN**)



## COMBO ROCK-POP

### CONDITIONS D'ADMISSION

Âge minimum : 13 ans

Test d'admission : OUI (élèves du département musiques actuelles)

Type de cours : cours collectif

Organisation cours collectif : cours fixé en concertation avec l'enseignant(e)

Enseignants : Mme. Jennifer Scavuzzo

M. David Laborier

M. Engel Niels

M. Paul Wiltgen

### ORGANIGRAMME

#### Division inférieure – 2e cycle

- Inférieur 3 (60')
- Inférieur 4 (60')

#### Division moyenne ou division moyenne spécialisée

- Moyen 1.1 (60') / Moyen spécialisé 1.1 (60')
- Moyen 1.2 (60') / Moyen spécialisé 1.2 (60')
- Moyen 2.1 (60') / Moyen spécialisé 2.1 (60')
- Moyen 2.2 (60') (en cas de réussite **DIPLÔME DU 3<sup>e</sup> CYCLE**) /  
Moyen spécialisé 2.2 (60') (en cas de réussite **DIPLÔME DU 1<sup>ER</sup> PRIX**)

### Division supérieure (accès uniquement par la division moyenne spécialisée)

- Supérieur 1 (90')
- Supérieur 2 (90') (en cas de réussite **DIPLÔME SUPÉRIEUR**)

### Evolution à l'intérieur du cursus d'études « Combo »

- Les études de Combo sont obligatoirement accompagnées de la continuation des études en branche instrumentale et cela en principe à un niveau égal ou plus avancé.
- De manière générale, le concours de Combo se fait au plus tard pendant l'année scolaire qui suit le concours instrumental du même niveau.